





REFORME DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Un pas dans la bonne direction pour une véritable reconnaissance des droits de l'enfant

nterpellée au plus haut point par la réforme de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) étant donné sa mission et ses responsabilités fondamentales de voir au plein respect des droits de l'ensemble des enfants du Québec - la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse considère que le projet de loi 15 constitue un pas dans la bonne direction pour parvenir ultimement à une véritable reconnaissance des droits de l'enfant et de la prise en considération de son intérêt.

« Au fil des ans, à travers ses nombreuses enquêtes, la Commission a dégagé des problématiques récurrentes d'application de la LPJ ayant comme conséquences de léser les droits des enfants et révélant le manque de considération de la prise en compte de leur intérêt, » a déclaré Suzanne Arpin, vice-présidente de la Commission responsable du mandat jeunesse, en Commission parlementaire ce 9 février 2022. « Nous avons formulé et réitéré à de nombreuses reprises des recommandations aux DPJ, aux établissements de santé et de services sociaux ainsi qu'à divers ministères et nous saluons donc les ajouts proposés à la LPJ qui reconnaitraient explicitement que l'intérêt de l'enfant est une considération primordiale dans toute décision prise à son sujet. »

Dans son analyse détaillée du projet de loi 15, la Commission estime que malgré le progrès que la modification à l'article 9 de la LPJ représenterait quant au droit de l'enfant à des contacts avec des personnes significatives, cette modification est insuffisante au regard du droit de l'enfant à des communications confidentielles. À l'heure actuelle, la Commission continue de constater dans ses enquêtes que certains enfants se voient refuser des contacts avec des personnes significatives, et ce, pour des motifs et suivant une procédure qui ne sont pas conformes à la loi. La Commission recommande ainsi à nouveau de rendre la loi plus claire et explicite le pouvoir du DPJ étant attribué à ce

La Commission avait appuyé en 2005 l'introduction des durées maximales d'hébergement, au terme desquels le tribunal doit statuer sur un projet de vie permanent pour l'enfant. Toutefois, la Commission a constaté dans ses enquêtes que malgré le fait que des enfants ont fait l'objet d'une ordonnance de placement à majorité, il arrive qu'ils soient déplacés, et ce malgré le fait qu'ils aient passé de nombreuses années dans le même milieu de vie. La Commission recommande donc d'inclure l'obligation du DPJ d'effectuer une évaluation rigoureuse de l'intérêt de l'enfant, incluant le lien affectif qui relie un enfant aux membres de sa famille d'accueil ou aux personnes à qui il est confié avant de le déplacer.

Concernant les situations des enfants autochtones et leurs familles, la position de la Commission est claire à ce sujet : il est essentiel de reconnaitre le droit à l'autodétermination des peuples autochtones en ce qui concerne le bien-être de leurs enfants. Il revient aux seules nations autochtones de savoir et de déterminer quel est le meilleur intérêt des enfants autochtones et par conséquent, de prendre en charge leur propre système de protection de la jeunesse. Depuis des années, la Commission insiste sur l'urgence d'agir pour modifier les pratiques des DPJ dans l'intervention auprès des enfants autochtones.

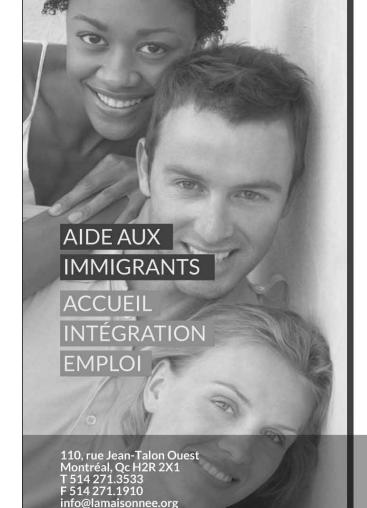
La Commission joue un rôle unique

par la combinaison des pouvoirs et fonctions que lui confèrent la LPJ et la Charte des droits et libertés de la personne. Elle identifie dans son mémoire les garanties additionnelles qu'elle réclame depuis longtemps afin de mieux exercer ses fonctions en faveur des enfants.

« La protection des enfants du Québec est une responsabilité collective qui revient à la fois aux parents, à l'entourage des enfants, aux DPJ, aux acteurs du système judiciaire, aux organismes institutionnels et du milieu ainsi qu'au gouvernement. À titre d'institution publique gardienne des droits de l'enfant, la Commission fait partie de cet ensemble qui forme le filet de protection de l'enfant » a pour sa part déclaré le président de la Commission, Philippe-André Tessier.

Le mémoire de la Commission sur le projet de loi 15, Loi modifiant la loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, ainsi que d'autres documents sur le sujet, sont disponibles sur le site web de la Commission.

Source: CNW Telbec/



www.lamaisonnee.org

f /www.lamaisonneeorg

LAMAISONNĒE

ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Accompagnement et soutien aux premières démarches d'installation
- Aide à la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour les résidents permanents, les citoyens naturalisés et les réfugiés acceptés
- Orientation et soutien dans les démarches d'intégration: parrainage, citoyenneté, permis de travail et d'étude
- Combattre les pratiques discriminatoires envers les femmes
- Aide alimentaire et informations sur la saine alimentation
- Soutien aux jeunes et aux parents
- Activités socioculturelles et bénévolat

Services gratuits pour personnes immigrantes!

SERVICE **EMPLOYABILITÉ**

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles: Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Bonification de CV par compétences, potentiel, cible Création du CV Master
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Préparation aux concours de la fonction publique
- Assistance p our la reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel Visites exploratoires dans les industries et entreprises
- Placement et maintien durable en emploi

+43 ANS D'EXPÉRIENCE EN MATIÈRE D'INTÉGRATION

+25 000 PERSONNES

UTILISENT NOS SERVICES CHAQUE ANNÉE

Suivez-nous pour vous inscrire à nos ateliers d'aide à l'intégration et à





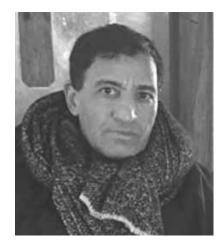


D'un Continent à l'autre...



RETOUR SUR LE MATCH MAROC-EGYPTE DE LA CAN 2022

Et les Lions de l'Atlas n'exorcisèrent pas la malédiction des Pharaons!



Par Mustapha Bouhaddar

équipe Marocaine de foot (soccer) avait participé à 4 phases finales de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), mais n'en a pu remporter qu'une seule: Ce fut en en 1976.

Depuis, en 1986 elle se classa 3ème et en 2004 elle s'est classée 2ème. Et pourtant, en coupe du monde 1986, l'équipe du Maroc a pu se qualifier au premier tour après s'être qualifiée en phases de poule sur une prestation digne des plus grands.

C'est en rencontrant l'Allemagne au premier tour, que le Maroc s'incline 1-0, à la suite d'une erreur de placement du mur lors d'un coup franc fatal à la fin du match. Depuis cet exploit, le Maroc a été l'un des seuls pays arabes et nord-africains à atteindre ce stade du tournoi.

Rappelons qu'au niveau mondial, l'équipe a participé à cinq phases finales de la Coupe du monde de football, son meilleur résultat reste celui d'avoir atteint les huitièmes de finale (défaite 0-1 contre l'Allemagne en 1986).

Mais ce temps est révolu, c'était une autre époque; Depuis, le Maroc a du mal à faire mieux, il a du mal à se relever!

Pourtant, peu avant la fin du temps réglementaire, les Marocains passent tout près de la victoire mais Mohamed Abou Gabal détourne la tête de Nayef Aguerd sur la transversale. Une action durant laquelle le deuxième gardien égyptien se blesse à l'adducteur gauche (le premier gardien s'étant lui aussi blessé en huitièmes, face à la Côte d'Ivoire).

C'est donc avec son troisième gardien, le jeune Mohamed Sobhy, que l'Égypte dispute la prolongation.

Celui-ci n'eut guère à s'employer et put admirer, à l'autre bout du terrain, le débordement de Mohamed Salah et son centre décisif pour Mahmoud Hassan Trezeguet, seul au second poteau (100à minute).

Le score en restera là. Comme en 2017, les Pharaons éliminent les Marocains en quart de finale de la CAN pour échouer cette année-là, face au Cameroun, leur adversaire en demies finales.

Pourtant le joueur marocain Achraf Hakimi, qui fait partie des meilleurs joueurs du monde, n'avait pas tardé à briller. Dès la 3e minute, il fit parler sa pointe de vitesse et ses qualités techniques pour obtenir, à lui seul, un pénalty. Tout part d'un une-deux avec Nordin Amrabat, à quarante mètres de ses buts. Depuis son aile droite, le latéral du Paris Saint-Germain part alors pour 73 m d'un raid solitaire au cours duquel il élimine quatre adversaires, avant d'être fauché dans la surface. Un exploit personnel qui permet à Sofiane Boufal d'ouvrir le score sur pénalty, d'une frappe en lucarne.

Après une première période difficile, la rencontre est devenue encore plus tendue en seconde, perturbée par de nombreuses fautes de part et d'autre (23 côté égyptien, 16 côté marocain en 90 minutes). Entre mauvais gestes, simulations et contestations arbitrales incessantes, la prestation des deux équipes a parfois frôlé le ridicule sur le plan du comportement.

Quelle tristesse!

Les choses se sont envenimées au point d'assister à un début de bagarre générale après une énième faute sur Hakimi (76e minute). Des images bien loin de celles que l'on espérait d'un tel choc.

Le Sénégal remporte le trophée

Plus frais physiquement que son adversaire égyptien, passé par trois prolongations pour rallier la finale, le Sénégal finit par mettre les Égyptiens à genou et par écrire la plus belle page de son histoire en remportant pour la première fois la Coupe d'Afrique des nations. Les Sénégalais, portés par Sadio Mané, ont battu l'Égypte aux tirs au but.

Sadio Mané, qui avait raté un penalty dans les premières minutes de la rencontre ne fait pas l'erreur deux fois et offrit au Sénégal le premier titre de son histoire à la Coupe d'Afrique des nations, en marquant le tir au but de la victoire face à l'Égypte.

Bravo le Sénégal pour ce sacre bien mérité!

© Une production

LES ÉDITIONS MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses Sherbrooke (Québec) J1E 4J2 Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

Abderrahman EL FOULADI

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067 Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France) Dr Mraizika Mohammed (France) Pr. Moha Ennaji (Maroc) Abdeljalil Zaidane, Chercheur en Finances publiques, (Maroc)

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal, Québec)

AGHREB CANADA EXPRESS (MCE) est un mensuel édité et distribué au Canada depuis le 1^{ier} Juillet 2003. Il est offert gratuitement dans les commerces ainsi que dans des lieux publics à Montréal, Brossard, Laval et la ville de Sherbrooke, et ce, depuis sa création.

Depuis octobre 2021, MCE est également distribué dans les villes de Québec et Sainte-Foy.



Maroc Canada



Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Publicité...





De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

Commandez votre copie dédicacée

Tél.514-576-9067

courriel: contact@elfouladi.com

Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada





Annonces...





newlook*

4241 Rue Jean-Talon E, Montréal, QC, H1S 1J8

Votre New Look sur Le Boulevard a été entièrement rénové

Prenez rendez-vous et venez nous voir en boutique pour un examen de la vue ou pour faire un nouveau choix de lunettes.



Contactez-nous: HECTOR OSORIO Coordonnateur du volet cours de langue et intervenant social hector.osorio@lamaisonnee.org

COURS DE FRANÇAIS DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE POUR IMMIGRANTS DU 11 AVRIL AU 23 JUIN 2022 SOUMIS À DES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ.

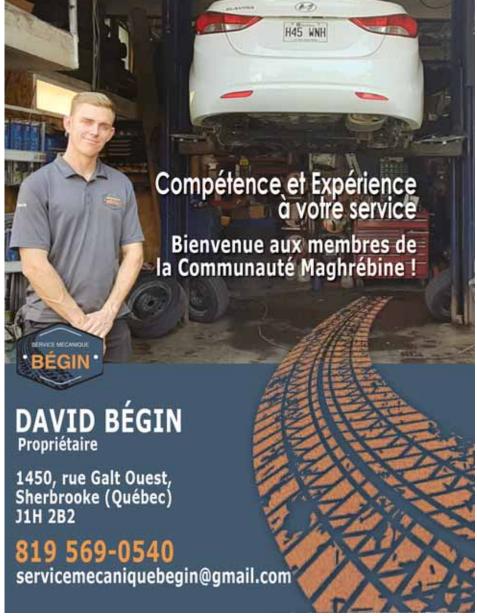


lamaisonnee.org/services/

LAMAISONNEE 110, rue Jean-Talon Ouest, Montréal (QC) H2R 2X1

Québec 55 📞 514 271-3533 🕡 🗇 🔾 lamaisonnee.org

Jean-Talon | De Castelnau



Un mois au Québec...



SANTÉ PUBLIQUE ET SYSTÈMES DE SANTÉ

Les changements climatiques pointés du doigt

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a collaboré à la rédaction du rapport 'La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement : faire progresser nos connaissances pour agir" publié par Santé Canada ce 9 février 2022. Ce rapport fait état des plus récentes données scientifiques sur les risques que représentent les changements climatiques pour la santé de la population canadienne et les systèmes de santé.

Les changements climatiques ont déjà des effets nuisibles sur la santé. La hausse des températures entraîne davantage de vagues de chaleur, de feux de forêt, de décès liés aux tempêtes violentes et aux inondations, ainsi qu'une augmentation des maladies respiratoires comme l'asthme et l'expansion des zoonoses comme la maladie de Lyme. Sans effort concerté et majeur, les changements climatiques vont entraîner une augmentation des blessures, des maladies et des décès.

« Les répercussions des changements climatiques sur la santé imposent un fardeau économique important sur les citoyens et les institutions. Ce fardeau évalué à plusieurs dizaines de milliards de dollars par année va continuer de s'accroître à défaut d'une adaptation efficace par nos gouvernements. Il faut intensifier les efforts pour prévenir des effets potentiels sur la santé, tout en permettant aux systèmes et aux établissements de santé d'accroître leur résilience aux changements climatiques », souligne Céline Campagna, chercheuse d'établissement à l'INSPQ et co-auteure du rapport.

Le rapport a été rédigé au terme d'une évaluation exhaustive des connaissances scientifiques actuelles des répercussions sur la santé des dangers liés au climat. Le rapport comprend en outre de nouveaux renseignements sur la santé des Autochtones, la santé mentale, l'équité en santé et la résilience des systèmes de santé, qui n'ont pas fait l'objet de rapports d'évaluation antérieurs.

« Les provinces, les municipalités et les diverses organisations en santé ont commencé à mettre en œuvre des mesures d'adaptation. Mais les actions concrètes tardent, alors que les risques continuent d'augmenter. Plus le réchauffement sera important, plus les menaces pour la santé seront grandes » avertit le Dr Pierre Gosselin, médecinconseil récemment retraité de l'INSPQ et co-auteur du rapport.

« Le verdissement des milieux de vie, la déminéralisation des surfaces, la protection des sources d'eau et des rives, l'adaptation des bâtiments et un aménagement du territoire mieux contrôlé sont toutes des solutions à la portée des institutions publiques, privées ou communautaires pour améliorer la santé des populations les plus défavorisées dans un contexte de climat en changement », soulève David Demers-Bouffard, co-auteur du rapport de Santé Canada et auteur principal d'une publication antérieure sur les effets santé, les vulnérabilités et les mesures d'adaptation au Québec.

Combinées à une diminution substantielle des émissions de gaz à effet de serre, ces actions nous aideront à relever ces grands défis du 21e siècle que sont la lutte contre les changements climatiques et la réduction des inégalités sociales.

Les conclusions du rapport aideront les décideurs à orienter leur planification en fonction des effets des changements climatiques sur la santé ainsi qu'à prendre des mesures pour réduire les risques et donner à tous les moyens de se protéger et de protéger leurs proches.

À propos de la contribution de l'Institut national de santé publique du Québec

Les experts Céline Campagna et Dr Pierre Gosselin, respectivement chercheuse d'établissement et récemment retraité comme médecin-conseil à l'INSPQ, sont les auteurs principaux du chapitre 3 « Aléas naturels » et co-auteurs du chapitre 10 « Adaptation et résilience des réseaux de la santé ». David Demers-Bouffard, conseiller scientifique à l'INSPQ, est également co-auteur de ces chapitres. Céline Campagna et Pierre Gosselin sont également professeurs associés à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

Source: CNW Telbec

Programme d'habitation abordable Québec L'opposition officielle réclame un vrai plan d'action en matière d'habitation

près des mois à réclamer et à proposer de réelles solutions pour amenuiser les impacts de la crise du logement au Québec, la porteparole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et d'habitation, Marie-Claude Nichols, est très critique à l'endroit du nouveau Programme d'habitation abordable du Québec (PHAQ) annoncé au début de ce mois par la ministre de l'Habitation.

La ministre, qui n'a jamais accepté d'admettre que le Québec traverse la pire crise du logement des 18 dernières années, a toujours refusé de donner suite aux nombreuses propositions avancées par l'opposition officielle pour aider les Québécoises et les Québécois à se loger dignement et selon leur budget. Ce n'est définitivement pas avec l'annonce de ce nouveau programme que la ministre évitera un pire scénario pour 2022.

La pérennité des logements sociaux et communautaires, en péril

Plus de sept mois après l'épicentre de la plus importante crise du logement qu'ait connu le Québec moderne, la ministre déposait, la semaine dernière, un nouveau programme ne correspondant pas du tout aux attentes des intervenants sur le terrain. En effet, le PHAQ, qui a été créé dans le but de succéder au programme AccèsLogis, met en péril la pérennité du logement social et communautaire au Québec. Le nouveau programme ne définissant pas les critères d'un logement abordable, il ne garantit donc pas la pérennité des logements sociaux et communautaires destinés à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Cet aspect a d'ailleurs suscité la grogne des organismes œuvrant sur le terrain, d'autant plus que la plupart d'entre eux n'ont pas été consultés par la ministre dans l'élaboration du nouveau programme, tandis que ceux qui l'ont été se sont vus soumis à des ententes de confidentialité.

Une solution tout sauf moderne

La solution proposée par la ministre est un véritable retour en arrière, son nouveau programme proposant sensiblement la même chose que celui des HLM, lancé en 1949 sous le règne de Duplessis. La solution de l'époque engageait alors les trois paliers de gouvernement dans des ententes sur 35 à 50 ans, dans lesquelles le Québec et les municipalités se répartissaient les coûts de construction (80/20), puis confiaient le mandat de l'exploitation aux Offices d'habitation. Le nouveau programme du gouvernement de la CAQ propose sensiblement la même chose. Une solution d'une autre époque qui est mal adaptée à la réalité d'aujourd'hui.

Un investissement nettement insuffisant

La ministre a réaffirmé, la semaine dernière, l'investissement de 200 millions de dollars pour la construction de 2 200 logements d'ici les cinq prochaines années. Cette somme est nettement insuffisante pour loger les 38 000 ménages qui sont présentement en attente d'un logement social. D'autant plus que cette liste ne cesse de s'allonger en raison de la pénurie de logements au Québec et de la hausse importante des loyers.

« Plutôt que de créer une nouvelle structure, le gouvernement aurait dû moderniser et mieux financer le programme *AccèsLogis*, qui fait ses preuves depuis 25 ans. Ce n'est pas le temps d'un changement de structure, c'est le temps de passer à l'action pour soutenir rapidement les Québécoises et Québécois qui devront déménager le 1er juillet et qui sont déjà angoissés à l'idée de se retrouver à la rue, car ils ne trouveront pas de logement adapté à leurs besoins et à leur budget ». *Marie-Claude Nichols, porte-parole en matière d'habitation* (PLQ)

Source : Aile parlementaire du Parti libéral du Québec et CNW Telbec/.



Un mois au Canada...



RESIDENCE PERMANENTE DE LA CATEGORIE DU REGROUPEMENT FAMILIAL

Lancement d'un nouvel outil en ligne de suivi de l'état des demandes

e Canada a besoin de l'immigration pour dynamiser son économie, aider à remédier aux pénuries de maind'œuvre et maintenir la prospérité de ses collectivités. Le gouvernement du Canada comprend que, pour continuer d'attirer des talents en tant que destination de choix, nous devons rester déterminés à améliorer notre service à la clientèle et à offrir la meilleure expérience possible aux personnes qui envisagent leur avenir au Canada.

L'honorable Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, a annoncé, ce 8 février 2022, le lancement d'un nouvel outil numérique de suivi de l'état des cas qui permettra à certains demandeurs de résidence permanente de la catégorie du regroupement familial, répondants et représentants de vérifier plus facilement l'état d'une demande en ligne. Cela s'ajoute à l'annonce récente du gouvernement du Canada de moderniser le système d'immigration du Canada pour appuyer la reprise économique et améliorer l'expérience client.

Pour le lancement initial, l'outil de suivi sera disponible pour les demandeurs de résidence permanente des catégories des époux, conjoints de fait et partenaires et enfants à charge. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) s'efforce d'offrir des solutions similaires à d'autres groupes de demandeurs à mesure que nous continuons d'améliorer et de mettre en place de nouveaux outils pour appuyer nos clients.

Alors que nous mettons en œuvre des mesures visant à améliorer l'expérience client, nous nous efforçons également de réduire les délais de traitement des demandes. Les efforts déployés à ce jour ont permis de ramener les délais moyens de traitement des demandes de parrainage de conjoint à la norme de service de 12 mois pour les nouvelles demandes.

La décision de choisir le Canada n'est

pas prise à la légère, et le processus peut être à la fois exaltant et stressant. Cet outil permettra aux clients de suivre l'évolution de leur demande et de prendre les mesures nécessaires pour qu'elle continue de progresser le plus rapidement possible. Il accroît également la transparence en leur donnant accès aux mêmes renseignements que ceux qu'ils obtiendraient s'ils contactaient un agent du service à la clientèle d'IRCC.

IRCC interagit chaque année avec des millions de clients au Canada et dans le monde, et reçoit un volume élevé de demandes de mise à jour par courriel et par téléphone à son Centre de soutien à la clientèle. Nous voulons nous assurer que les clients peuvent obtenir des réponses en temps opportun à leurs demandes de renseignements en ligne. La mise au point d'outils numériques de suivi de l'état des cas s'inscrit dans les efforts continus d'IRCC de fournir de l'information significative et transparente à ses clients, et de moderniser ses services afin de mieux répondre à leurs besoins.

Faits saillants

- Les clients, les répondants et leurs représentants ayant des demandes de résidence permanente de la catégorie du regroupement familial (époux, conjoints de fait, partenaires et enfants à charge) en cours devraient accéder à l'outil de suivi des demandes de résidence permanente de la catégorie du regroupement familial sur le site Web d'IRCC et entrer les renseignements demandés qui sont associés à leur dossier à IRCC. L'outil de suivi n'est disponible que pour les personnes qui ont une adresse courriel à leur dossier, car le code pour créer le compte sera envoyé à cette adres-
- L'outil de suivi des demandes de résidence permanente de la catégorie du regroupement familial est similaire à l'outil de suivi des

- demandes de citoyenneté, qui a été lancé en mai 2021 pour aider les clients à se tenir au courant de l'état de leur demande de citoyenneté et des étapes suivantes requises.
- Le gouvernement du Canada a pris plus d'un demi-million de décisions et a accueilli plus de 405 000 nouveaux résidents permanents en 2021, soit le plus grand nombre de nouveaux arrivants en une année de l'histoire du Canada.
- Depuis le début de la pandémie, IRCC s'est efforcé d'améliorer le traitement des demandes de résidence permanente, notamment en vue de réunir les familles. Les mesures comprennent la numérisation des dossiers, le traitement des demandes à distance, la tenue d'entrevues virtuelles, l'utilisation de l'analytique avancée, le lancement du Portail de résidence permanente en ligne pour les clients et les représentants, et l'affectation d'un nombre accru d'agents pour prendre les décisions relatives aux demandes de partenaires.
- Le Portail de résidence permanente a été déployé en novembre 2020 pour permettre aux demandeurs de résidence permanente qui se trouvent au Canada de finaliser leur processus de résidence permanente et d'obtenir leur carte de résident permanent sans aucune interaction en personne. Grâce à ce portail en ligne, le client peut déclarer lui-même qu'il est effectivement au Canada, il peut fournir son adresse au Canada et téléverser une photo à partir de son ordinateur ou de son appareil mobile afin qu'IRCC puisse finaliser son admission et lui envoyer sa carte de résident permanent. De juin à décembre 2021, IRCC a conféré le statut de résident permanent à 225 000 personnes par l'entremise de ce portail.

- Afin d'offrir davantage d'options en ligne à ses clients, IRCC a également lancé une option de demande en ligne dans le Portail de résidence permanente, qui permet aux demandeurs et représentants de 15 secteurs d'activité de la résidence permanente, y compris dans certains programmes pilotes, de présenter une demande en ligne.
- Bien que les demandeurs aient toujours la possibilité de présenter leur demande sur papier, l'option en ligne offre à certains demandeurs de résidence permanente une plus grande souplesse et permet d'éviter tout nouveau retard d'envoi lié à la CO-VID-19. Le portail permet également aux clients de recevoir une confirmation immédiate qu'ils ont soumis leur demande avec succès.
- Le ministère prévoit élargir l'option de demande en ligne du portail à un plus grand nombre de clients de ces programmes de résidence permanente à l'été 2022.
- Dans la Mise à jour économique et financière de 2021, le gouvernement du Canada a proposé un nouveau financement de 85 millions de dollars pour réduire les volumes de demandes à traiter. L'investissement permettra d'embaucher du personnel supplémentaire, ce qui nous permettra d'accueillir des personnes pouvant contribuer à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de revenir aux normes de service de traitement dans divers programmes d'ici la fin de l'année, notamment pour les permis d'études, les permis de travail et le renouvellement de carte de résident perma-

Source : Communiqué de l'IRCC



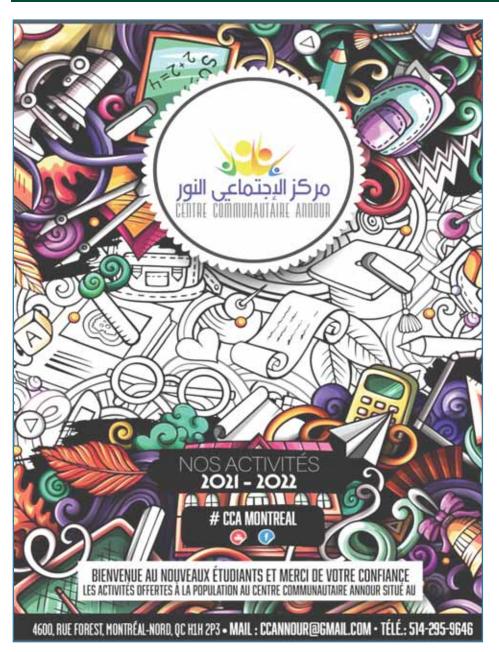
Maroc Canada



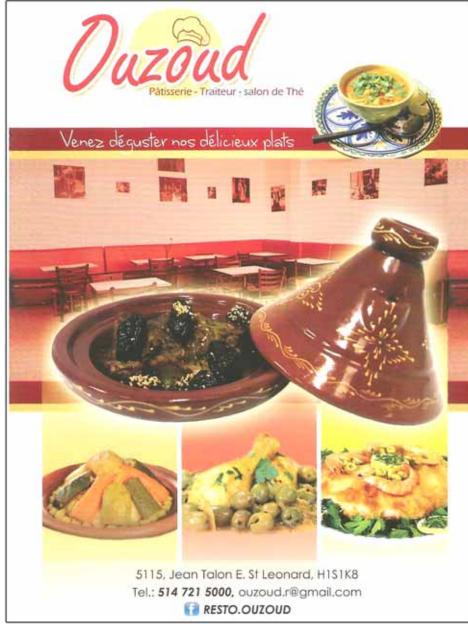
Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Annonces ...











au plaisir de vous servir

https://www.facebook.com/Délices-De-Marrakech-101476465063753



Avis important

Ouverture du Consulat du Maroc à Toronto Où faut-il se présenter : Montréal ou Toronto ?

munis d'une preuve d'adresse (permis de conduire, facture, lettre officielle,...)

Se présenter au Consulat du Maroc à Montréal

si vous résidez dans l'une des provinces suivantes :

- Québec

(Gatineau incluse) (Ottawa exclue)

- Nouvelle Ecosse
- Ile du Prince Edouard
- Nouveau Brunswick
- Terre Neuve et Labrador

Adresse: 2192, Bd. René-Lévesque ouest, Montréal, QC. H3H-1R6

Courriel (e-mail): info@consulatdumaroc.ca

Téléphone: 514-288-8750

facebook: fr-fr.facebook.com/MarocAMontreal

Se présenter au Consulat du Maroc à Toronto

si vous résidez dans l'une des provinces suivantes :

- Ontario (y compris Ottawa)
 - Manitoba
 - Saskatchewan
 - Alberta
 - Colombie Britannique
- Territoires du Nord-Ouest
 - Nunavut
 - Yukon

Adresse: 5001, Yonge Street Suite 1515, North York, ON, M2N-2P6

Courriel (e-mail) : cgtoronto@maec.gov.ma

Téléphone : 647-612-4632 facebook : @MoroccoToronto

Concernant les listes des documents requis pour les prestations consulaires, le lien est le suivant :

www.consulat.ma

N.B: Service Notarial (Adoulaire) (Transactions immobilières, Héritage, Dons, ...)

Le Consulat du Maroc à Toronto ne dispose pas pour l'instant d'un service notarial (adoulaire). Le Consulat du Maroc à Montréal continue donc provisoirement à établir les actes adoulaires pour l'ensemble des ressortissants marocains résidant partout au Canada (<u>par prise de rendez-vous</u>), en attendant l'ouverture proche du service adoulaire au Consulat du Maroc à Toronto.

Notez bien que <u>la Carte CNIE doit être valide</u> pour bénéficier de ce service. Les personnes dont la Carte CNIE est expirée et qui résident à l'Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut, ou le Yukon, doivent déposer en premier lieu une demande de renouvellement de la Carte CNIE au Consulat du Maroc à Toronto, avant d'entrer en contact avec le service adoulaire du Consulat du Maroc à Montréal.

Pour fixer un rendez-vous avec le service adoulaire, il faut présenter les documents listés dans le lien ci-après (+ votre numéro de téléphone), soit en personne au Consulat du Maroc à Montréal -documents imprimés-, soit par courriel (wakala@consulatdumaroc.ca) -documents en attachement-, soit par la poste (adresse du Consulat du Maroc à Montréal) -documents imprimés-.

هل لديك أي استفسارات بشأن اللقاحات المضادة لفيروس كورونا (كوفيد-19)؟

يوفر الخط الهاتفي 211 الخدمات باللغة الإنجليزية والفرنسية وأكثر من 200 لغة أخرى، بحيث يساعدك في العثور على المعلومات أو الموارد التي تحتاج إليها، والتي يمكن أن تساعدك.

هذه الخدمة مجانية وسرية.

اتصل برقم 211.







Un mois en Afrique...



GOUVERNANCE

L'achat public au Maroc vs celui au Canada: Pour un benchmarking de progrès



Par Abdei-JahilZaidane, Tanger (Maroc)

administration marocaine est appelée de plus en plus à optimiser et à rationaliser sa gestion publique pour faire face aux enjeux naissants. A cette fin, elle est appelée à maîtriser ses coûts, en adoptant des styles de gestion plus efficaces, en instaurant de nouvelles formules de bonne gouvernance tout en s'inspirant du modèle canadien réussi en vue de protéger sa bonne marche et de réaliser ses objectifs selon les principes d'économie, d'efficience et d'efficacité.

1. L'achat public marocain: un nouvel instrument de planifi-

cation et de régulation économique et sociale

Le système de gestion de la commande publique a changé du fait que les implications de de l'acheteur public appellent la mise en place de nouveaux dispositifs d'achat public de plus en plus développés. Auparavant, une commande publique était considérée comme une fonction support ou un simple acte d'approvisionnement mettant en relief les mécanismes de passation, de contractualisation, d'exécution, de paiement et de comptabilisation. Son impact sur l'économie nationale a été reconnu et la commande publique est ainsi appa-

rue comme un outil essentiel de planification et de stabilisation macroéconomique.

1.1 De l'approche classique à l'approche managériale

En se distinguant de l'approche classique de gestion, l'approche managériale devrait être reconduite d'une manière réfléchie pour désigner, entre autres, le renouveau de la gestion, l'art de gestion, la modernisation de la gestion, et réintroduire par-là l'idée d'une stratégie et d'une action intelligente. Quel que soit le degré de cette régulation, il implique un effort de l'action, un choix délibéré de moyens et de savoir-faire. Raisonner de la sorte renvoie automatiquement à une perception rénovée de la gestion dépassant la mécanique de l'administration du quotidien.

L'approche managériale devient ainsi l'instrument privilégié de relégitimation de l'État. Les contribuables sont, désormais, perçus comme des clients de l'Administration: ils n'ont plus seulement affaire à des actes juridiques, mais aussi, et surtout, à des opérations matérielles, des services, ils en mesurent leur caractère juste, égalitaire ou arbitraire!

1.2 D'une logique de gestion de moyens à une logique de performance

Un passage d'une logique de gestion des moyens, d'administration des procédures et d'application des lois et règlements à une logique d'efficacité, d'efficience et d'économie s'avère une nécessité évidente. En d'autres termes, il ne suffit plus de gérer la commande publique il faut surtout la gérer avec performance.

Au niveau politique, parfois, la dernière préoccupation des acteurs politiques, c'est procéder à une évaluation comparative et minutieuse de la

commande publique ou spécifier précisément les priorités et les normes opérationnelles. Pourtant, la logique de management requiert que les acteurs discutent et s'entendent objectivement sur des objectifs, des cibles et des normes qui soient réalistes, mesurables et échelonnés, et les besoins du citoyen soient identifiés avec précision autant que possible.

Au niveau administratif, la logique de gestion classique fait intervenir des acteurs puissants et des intérêts intra-institutionnels et interinstitutionnels considérables. Par conséquent, en liant étroitement l'évolution de ces procédures à l'introduction de dispositifs de gestion axée sur les résultats (GAR), on peut courir le risque que le processus de réforme n'atteigne pas ses objectifs. Mais, ce genre de problèmes n'est pas infranchissable. Il exige plutôt de savoir gérer le changement et de faire en sorte que les systèmes, même s'ils se développent indépendamment, soient convenablement arrangés.

Au niveau technique, il faut reconnaître que la recherche d'un système de mesure de performance de la commande publique peut se heurter à des problèmes techniques délicats. Cela peut paraître simple, mais il s'agit en réalité d'un exercice très complexe pour pouvoir construire les mesures de résultats

Au niveau culturel, il existe également ce que l'on pourrait appeler une divergence culturelle. De nombreuses initiatives d'amélioration des performances de la commande publique insistent, sur les valeurs sociales profondes que véhiculent les objectifs spécifiques de chaque achat public en restant à l'écoute du citoyen.

À suivre : Page 11



Un mois en Afrique...

GOUVERNANCE

L'achat public au Maroc vs celui au Canada : Pour un benchmarking de progrès

Suite de la page 10

1.3 La moralisation de l'environnement de la commande publique : défis et enjeux

La moralisation de l'environnement de la commande publique constitue un pilier central; de par son importance dans la vie économique du pays et ses conséquences sur le tissu social; ainsi, les différents acteurs sont appelés à respecter une ligne de conduite irrépréhensible.

L'enjeu est de propulser une dynamique pour instaurer des normes et des valeurs morales et d'éthique et des relations contractuelles saines des parties impliquées dans la réalisation de la commande publique. L'éthique et la déontologie constituent une réponse à tous les désastres qui souillent le déroulement d'une procédure : favoritisme, corruption, conflits d'intérêt, trafic d'influence, délits de faux, ... En conséquence, tout manquement à ces règles doit être sévèrement réprimé.

2. Vers un benchmark des meilleures pratiques canadien-

Les principales fins du benchmark relatif à la commande publique canadienne apportent de nombreux enseignements:

Au Canada, pour simplifier l'analyse et la recherche d'information et de données sur les marchés et fournir une classification rationnelle, les marchés sont catégorisés en secteurs et sous-secteurs et catalogués par un code national. Le Canada a établi des seuils d'achats qui varient selon la nature des institutions publiques et de leur budget respectif, et a posé des restrictions sur l'utilisation de certains formes de passation de marchés afin de limiter les fraudes et le gaspillage.

Afin de pouvoir estimer ses besoins, le gouvernement canadien fait au préalable une demande d'informations aux fournisseurs pour obtenir des renseignements et des commentaires sur une stratégie d'approvisionnement projetée, avant de lancer tout avis d'achat public.

Les appels d'offres sont de deux types: les appels d'offres électroniques, sous forme d'invitation électronique à soumissionner ou de préavis d'adjudication du contrat et les appels d'offres traditionnels, qui utilisent notamment une liste de fournisseurs préétablie.

L'achat direct est utilisé quand :

- l'achat est de nature urgente ;
- ◆ le montant de l'achat ne dépasse pas l'équivalent de 220 000 dirhams;
- l'objet de l'achat est un ouvrage de construction ou d'entretien nécessitant les services d'ingénieurs ou d'architectes, dont le montant ne dépasse pas l'équivalent de 878 000 dirhams, et que l'achat doit être conclu par un représentant de l'Agence canadienne de développement international;
- un seul fournisseur peut réaliser le marché.

La demande d'offre à commandes est quant à elle utilisée par les ministères pour créer une liste d'offres à commandes présélectionnées. Les offres sont présentées par un fournisseur au Gouvernement pour lui fournir, de façon régulière et pour une période déterminée, des biens ou des services à des prix convenus au préalable. Cette procédure est utilisée lorsque les ministères gouvernementaux ont des besoins récurrents pour des biens tels que des équipements de bureau, ou des services tels que les réparations.

Pour la publication des marchés à pourvoir, les préavis d'avis d'appels

d'offres doivent être affichés au moins 15 jours civils sur le service électronique d'appels d'offres du Gouvernement

Cependant, l'Agence de Négociation des Contrats devrait établir la durée de la période d'affichage en fonction des circonstances individuelles de chaque achat, y compris la complexité associée à l'achat.

2.1 Au sujet des mesures à destination des entreprises

L'accès aux informations relatives au soumissionnement était insuffisant et les niveaux de compétence et d'expertise étaient bas. Ainsi, plusieurs services électroniques (MERX, MAR-CAN) diffusent les offres de marchés publics et des informations pour un bon soumissionnement et des centres de veille ont été ouverts et proposent aux entreprises des alertes sur les marchés publics qui leur correspondent et un soutien technique. Ce qui a eu pour résultats, ces portails sont devenus des sources de référence pour les acheteurs publics et les entreprises, et ont permis plus de transparence et les centres de veille couvrent chacun un territoire et y développent une expertise pour une meilleure assistance.

2.2 En ce qui concerne le soutien au développement des entités locales

La commande publique avait plus souvent recours aux entreprises américaines qu'aux entreprises locales. Ainsi, des clauses de "préférence locale" ont été ajoutées au niveau municipal et provincial pour l'achat de biens des entreprises de la région. Ce qui a permis de renforcer l'utilisation de biens et services produits localement dans les régions mitoyennes aux Etats-Unis.

2.3 Quant au volet Compensation industrielle/Offset

Le Programme des retombées indus-

trielles et régionales fait partie du Guide des approvisionnements, un examen séparé de la proposition de compensation est effectué par Industry Canada, responsable du développement économique régional, de l'innovation, et de l'investissement, et les bureaux régionaux de développement. Le programme impose aux fournisseurs étrangers d'investir dans la haute technologie pour permettre à terme le développement industriel régional, et celui des PME et il poursuit les objectifs de développement industriel et régional, d'environnement et de développement des minorités.

En Conclusion...

En résumé, les objectifs prioritaires à atteindre à travers l'expérience canadienne réussie peuvent se résumer comme suit :

- L'amélioration de la transparence, quant aux conditions d'accès aux informations sur l'achat public et à l'application des règles de traitement des marchés pour l'Administration :
- ◆ La rationalisation de la commande publique, en mettant en œuvre des outils permettant aux administrations d'acheter mieux et à moindre coût :
- La simplification des procédures, en tirant profit des possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information, tout en conservant le même niveau de contrôle et de fiabilité;
- L'ouverture d'autres pistes de recherches en matière de transparence, de lutte contre la corruption, de responsabilité et de reddition des comptes.



Marge

Canada



Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

Un mois en Afrique...



Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine

Le Maroc reélu pour un second mandat de 3 ans

de deux tiers des voix, pour un mandat de trois ans au Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine, le 3 février courant, à Addis-Abeba, par le Conseil exécutif de l'organisation panafricaine vient couronner les actions entreprises par le Royaume depuis son retour à l'Union et confirmer Son leadership dans le Continent.

L'élection du Maroc pour ce second mandat de trois ans après celui de 2018-2020 en tant que membre du CPS constitue une consécration des efforts de la diplomatie du Royaume au niveau du Continent et une reconnaissance de Son rôle en matière de prévention, de la gestion et de la reconstruction post-conflit, sous le leadership visionnaire de SM le Roi Mohammed VI.

Cette élection a été parmi les moments forts de la 40eme session ordinaire du Conseil exécutif tenue du 02 au 03 février au siège de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba avec la participation du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, qui conduit la délégation marocaine à cette session en prélude au 35eme Sommet de l'Union prévu samedi et dimanche.

Ce second mandat du Royaume au sein de cet organe décisionnel permanent de l'Union africaine pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits intervient quelques mois après l'installation du nouveau leadership à la tête du CPS ou le désormais Département des Affaires politiques, Paix et Sécurité de l'Union africaine qui marquera certainement "une rupture avec les pratiques et manœuvres du passé".

Le Maroc, rappelle-t-on, avait exprimé son soutien ferme au nouveau Commissaire aux Affaires Politiques, à la Paix et la Sécurité de l'Union Africaine, Bankole Adeoye, dans l'accomplissement de sa nouvelle mission.

L'élection du Maroc pour ce nouveau mandat va consolider les actions du Royaume visant à préserver l'unité et la solidarité africaine à travers la clarté, l'objectivité et l'impartialité mettant les intérêts de l'Afrique et du citoyen africain au cœur de ses préoccu-

pations en consécration de la politique africaine du Maroc sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI qui plaidait pour «l'émergence d'une Nouvelle Afrique: une Afrique forte, une Afrique audacieuse qui prend en charge la défense de ses intérêts, une Afrique influente dans le concert des Nations».

Le Maroc qui avait siégé au Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA pour un mandat de deux années 2018-2020 au cours duquel le Royaume a contribué de manière constructive pour l'amélioration des méthodes de travail et l'instauration des bonnes pratiques, a également présidé en septembre 2019 cette instance décisionnelle de l'organisation panafricaine.

La présidence par le Royaume du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine pour le mois de Septembre de l'année 2019, a été riche en actions en matière de paix, de sécurité, de développement et de lutte contre le changement climatique.

Des actions tracées par la diplomatie marocaine conformément à la Vision de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, de l'action africaine commune, qui place le développement de l'Afrique et la prospérité du citoyen africain au cœur de ses priorités.

La présidence marocaine du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA a été l'occasion de concrétiser la Vision Royale de l'action africaine commune en matière de paix et de sécurité, condition indispensable pour un développement durable du Continent garantissant la dignité et la prospérité du citoyen africain.

Le mandat de la présidence marocaine du CPS en 2019 a été marqué par l'adoption d'importantes résolutions notamment la levée de la suspension du Soudan de toutes les activités de l'Union africaine, la tenue de la session ministérielle du CPS à New York, la séance sur l'interaction entre le CPS de l'Union africaine et la Commission de l'UA, et l'importante réunion sur le changement climatique et son impact sur les Etats insulaires en Afrique.

Par Driss SABRI pour la MAP.

ONEE / FRDISI: Dépôt du 1er brevet d'innovation consacré à la surveillance des lignes électriques par drones

André Azoulay, Président de la Fondation de la Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie (FRDISI) et M. Abderrahim EL Hafidi, Directeur Général de l'ONEE ont signé, le 4 février 2022 à Casablanca, une convention spécifique pour la conception et réalisation d'une plateforme d'inspection automatisée des lignes de transport de l'électricité, basée sur l'utilisation de drones et le traitement d'imagerie.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Région de Casablanca-Settat, en présence de M. Mohamed Abdeljalil, Ministre du Transport et de la Logistique, M. Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Khalid Safir, Wali Directeur Général des Collectivités Locales et M. Abdellatif Maazouz Président de la Région de Casablanca-Settat.

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'un partenariat global entre FRDISI et l'ONEE qui prône le renforcement de l'expertise, de la recherche appliquée et de l'innovation ainsi que du développement de la formation. D'ambitieuses actions sont en cours de réalisation et concernent la conception et réalisation d'une plateforme de l'imagerie mobile des drones, d'un système de traitement d'images collectées à partir d'un drone ainsi que d'une platedistribuée intelligente forme automatisée d'inspection des lignes de transmission par l'exploitation des vecteurs aériens.

Des améliorations importantes des performances d'exploitation sont attendues de ce projet dont, l'amélioration de la sécurité du personnel, la diminution du temps d'indisponibilité des lignes, l'automatisation des opérations de diagnostic et l'optimisation des coûts et délais. Compte tenu du caractère innovant de ce Projet à l'échelle nationale, des publications scientifiques ainsi que le dépôt d'un brevet auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, sont prévus par les deux partenaires. Dans ce cadre, l'ONEE et FRDISI saisissent l'opportunité du développement de l'écosystème de l'encouragement de l'innovation à l'échelle nationale pour entamer les démarches requises pour l'industrialisation de ce Projet.

En marge de cette cérémonie, un hommage pour l'Innovation a été rendu à M. El Hafidi, en récompense aux efforts déployés pour encourager la Recherche et le Développement, ainsi qu'au Directeur du Pôle Ressources et au Directeur de la Formation et Développement des Compétences de l'ONEE.

L'ONEE est engagé depuis plusieurs années dans le développement et la mise à niveau de son Centre de Formation et d'Expertise et œuvre sans cesse à le positionner comme référence aussi bien à l'échelle nationale que continentale. Ce Centre, qui connaît le développement de diverses plateformes d'expertise ainsi que la digitalisation de ses activités, a obtenu plusieurs distinctions, dont la certification ISO 9001 version 2015, la certification ISO29993 ainsi que l'obtention du label Centre d'Excellence Africain.

Source : Communiqué de l'ONEE





VOUS AVEZ LA MARCHANDISE? NOUS AVONS LES CLIENTS

Maghreb Canada Express vous offre une Meilleure Visibilité à mini-prix

Pour plus d'infos : Téléphone : 514 576-9067

Courriel: contact@elfouladi.com

Notre petit Village la Terre ...



MUSTAPHA BOUHADDAR, EXPERT SINISTRE CHEZ GRAN ASSURANCE (France)

"Mon métier n'est pas facile, et c'est ce qui le rend intéressant "



otre ami et chroniqueur de France , Dr Mustapha Bouhaddar (Photo), vient de donner une interview à Dogfinance sur son vrai métier : Expert en sinistre auto, habitation et multirisques immeubles . Ci-dessous le contenu intégral de cette interview :

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots (votre métier, votre parcours)

Je suis chroniqueur pour un journal canadien et écrivain, j'ai publié 5 livres. J'ai également un doctorat en mathématiques et un DEA en littérature française.

Après l'université, j'ai intégré un Cabinet d'audit (le Cabinet Roux) avec qui j'ai collaboré pendant dix ans. Et ensuite j'ai travaillé pour les banques pendant plusieurs années. J'ai découvert le milieu des assurances en 2014, tout d'abord AXA et puis Groupama où je suis resté quatre ans.

Pourriez-vous présenter votre entreprise aux membres de Dogfinance ?

Gan Assurances est une filiale de Grou-

pama. J'y occupe le poste d'expert en sinistre auto, habitation et multirisques immeubles.

Quelles sont les compétences nécessaires pour travailler en gestion d'assurance?

La base de la gestion en général et des sinistres en particulier est la communication. Et puis aussi le sens de l'organisation et la gestion des priorités. Il faut être très proche des clients, les rappeler quand le dossier est complexe et que sa gestion peut prendre plus de temps. Les informer sur le suivi du dossier au moins une fois par semaine. Il faut les informer par téléphone et ensuite par mail pour tracer le suivi.

Pourriez-vous m'expliquer votre métier au quotidien ? Les missions, challenges, votre environnement de travail ?

Mon métier n'est pas facile, et c'est ce qui le rend intéressant. Il n'y a pas de routine et chaque dossier est particuliar

Quand on réussit à être à jour dans ses dossiers, il y a une satisfaction personnelle qui n'a pas de prix.

Quand une cliente d'un certain âge m'envoie un mail pour me remercier, car j'ai réussi à débloquer son dossier, je suis content à l'idée de ne pas avoir perdu mon temps.

Comment avez-vous découvert les métiers de la gestion d'assurance et plus particulièrement le métier de gestionnaire sinistre?

Le milieu de la gestion, je l'ai découvert dans les banques après avoir quitté mon premier employeur le Cabinet Roux.

La gestion est un métier complet où il y a la relation client, des process qui évoluent à l'infini grâce aux gestionnaires qui au quotidien trouvent des raccourcis pour aller plus vite dans le traitement et dans l'amélioration des outils qu'on utilise

Quels sont les avantages dans les métiers de la gestion d'assurance?

On ne peut pas parler d'un avantage. Il ne faut pas pratiquer ce métier par défaut sinon on va être malheureux. Pour faire un métier de gestionnaire sinistre il faut aimer les gens, avoir le goût du défi, et du travail bien fait.

Quelle est l'importance du métier de la gestion d'assurance dans le secteur financier ?

Le milieu financier a besoin du métier de la gestion d'assurance et vice versa.

Les assurances couvrent les finances, et ces derniers ont besoin des assurances pour exister.

Comment se déroule l'élaboration d'un contrat d'assurance et la gestion d'un litige ?

L'élaboration d'un contrat doit prendre en compte tous les paramètres qui peuvent découler d'un sinistre.

Il faut protéger le client, le mettre en garde quand il va choisir des options. L'avertir que si un jour il a un sinistre il a intérêt à avoir un contrat solide qui peut le mettre à l'abri.

Les litiges se règlent en tenant compte des conventions qui ont été mises en place par les assurances. Et aucun assureur ne peut déroger à ces conventions.

Comment voyez-vous le métier de gestionnaire sinistre dans 10 ans ?

Grâce à la technologie, l'informatique, let les algorithmes, a gestion

du sinistre sera plus facile et plus confortable.

Quels conseils pourriez-vous donner à une personne qui souhaite se diriger vers ce secteur ?

Quand on choisit un métier qu'on aime, on n'a pas l'impression de travailler.

Il na faut pas choisir un métier par défaut, car on le regrettera toute sa vie.

Source : Dogfinance

https://m.dogfinance.com/fr/news/decouv rez?auth_user=



d'assurance ?

On ne peut pas parler d'un avantage.



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"



Royaume du Maroc Ministère de la Santé et de la Protection Sociale



المملكة المغربية ط٤٥٧٦١١ ا ٤٤٨١٨٥٠+ وزارة الصحـة والحماية الاجتماعية ا٤٤٥١٥ ٨٥٥٨٤ ٨ ٤٥٤٨٠ ا ٥٠٤١٥٥٠٠

Protocole sanitaire pour les voyages internationaux 04/02/2022

Pour quitter le territoire national :

- Le voyageur doit disposer d'un passeport vaccinal valide :
 - Passeport vaccinal confirmant la réception de la 3^{ème} dose;

Ou

- Passeport vaccinal confirmant la réception de la 2^{ème} dose (ou celle de la dose unique du vaccin J&J) avec un délai de moins de 4 mois.
- Les passagers vaccinés uniquement par la deuxième dose (ou celle de la dose unique du vaccin J&J) datant de plus de 4 mois et ayant contracté COVID-19 il y a moins de 28 jours doivent présenter, en plus de leur passeport vaccinal :
 - Résultat de la PCR (ou du Test Antigénique Rapide) documentant que la personne était malade; <u>EN PLUS DE</u>
 - Attestation médicale de guérison ou bien un test PCR négatif

Pour accéder au territoire national:

Le voyageur doit présenter :

Avant l'embarquement	 Fiche sanitaire du passager, à télécharger en ligne avant embarquement (distribuée aussi à bord de l'aéronef ou du navire), dûment complétement renseignée; ET
	2. Le passeport vaccinal COVID - 19; ET
	3. Le résultat négatif d'un test PCR de moins de 48 heures (délai entre prélèvement et enregistrement).
A l'arrivée	4. Subir un Test antigénique rapide systématique au niveau des points d'entrée ; ET
	5. Des prélèvements aléatoires pour des tests PCR
En cas de positivité du test antigénique rapide à l'arrivée	 Si la personne est asymptomatique ou présente un tableau bénin : traitement en auto-isolement à domicile, ou à l'hôtel s'il s'agit d'un touriste, selon le protocole national en vigueur ; Si la personne présente une symptomatologie modérée : prise en charge en milieu hospitalier, public ou privé, selon le protocole national en vigueur.

Cas particulier des enfants :

- Les enfants de moins de 6 ans : Accès libre sans aucune condition
- Les enfants âgés de 6 ans et moins de 18 ans :
 - o Test PCR négatif datant de moins de 48 heures ;
 - Test antigénique rapide à l'arrivée.

